

RECTIFICATIF AU 11 FEVRIER



COMPÉTITIONS PROFESSIONNELLES à HUIS CLOS
CCE Grand National – Saumur 24 au 28 Février

PROTOCOLE D'ACCUEIL et REGLES SANITAIRES

Dans ce contexte sanitaire délicat, afin de garantir la sécurité de tous et de répondre aux mesures sanitaires gouvernementales, un protocole d'accueil est mis en place pour permettre l'organisation des événements équestres professionnels et de maintenir le sport professionnel.

Merci à tous d'en prendre connaissance et de le respecter scrupuleusement en adoptant un comportement responsable.

En amont du Grand National, toutes les règles seront rappelées régulièrement sur nos réseaux sociaux et notre site internet. Pensez à vérifier régulièrement ces consignes qui peuvent être amenées à évoluer au jour le jour en fonction de la situation sanitaire.

DROIT DE PARTICIPATION :

Compétition à huis clos professionnel : compétition se déroulant en la seule présence des compétiteurs autorisés et des personnes accréditées nécessaires au bon déroulement de la compétition, à l'exclusion de tout autre public.

Compétiteurs autorisés :

- Sportifs de Haut Niveau (Elite, Senior, Relève, Collectif national et Espoir) inscrits sur les listes ministérielles.
- **Sportifs en situation professionnelle** pouvant justifier de leur activité à l'aide d'une attestation MSA, extrait Kbis, justificatif SIREN avec SIRET et code APE, ou attestation d'employeur pour les cavaliers salariés et les soigneurs des chevaux ; documents à envoyer à flora.giorgio@ifce.fr le vendredi 18 février au plus tard.

Sans ces documents, les cavaliers ne seront pas autorisés à concourir et aucun remboursement des engagements et du montant des boxes ne sera effectué.

Personnes accréditées :

- Les accompagnateurs : ils seront acceptés sous la responsabilité du cavalier engagé qu'ils accompagnent.
Il ne peut s'agir que de propriétaires des chevaux ou de l'encadrement technique ou des grooms.
1 seul accompagnateur par cheval sera autorisé
- Les parents de mineurs sportifs de haut niveau engagés dans une épreuve pourront bénéficier d'une accréditation supplémentaire.

ARRIVEE SUR LE SITE :

Afin de limiter l'attente et la concentration de personnes au poste d'accueil (entrée de l'Ecole), il est recommandé de prendre connaissance en amont de votre venue, du plan du site, de vos numéros de boxes et des accès parkings.

Obligation de se présenter au poste d'accueil pour retirer les dossards et les bracelets de contrôle (1 cavalier + 1/cheval) qui donneront accès aux sites de Terrefort et Verrie **Aucun accès sera autorisé sans présentation du bracelet correctement fixé au poignet**

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE :

Conformément au décret n°2020-860 article 27, depuis le 20 juillet, le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site, excepté pour les cavaliers lorsqu'ils sont à cheval. Ceci en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation.

L'entrée sur le site ne sera pas autorisée sans masque.

Les officiels de compétition et l'équipe d'organisation veilleront également au strict respect de ces mesures.

Toute personne ne respectant pas le port du masque se verra reconduire à l'extérieur du site et interdire l'accès.

Aucun cavalier ne pourra rentrer sans masque sur la piste pour la reconnaissance du parcours. *De façon générale, sur l'ensemble du site en cas de refus du port du masque, le jury pourra exclure un cavalier de la compétition.*

Toutes les personnes à pied devront porter le masque comme sur l'ensemble du site et veiller à respecter la distanciation, notamment à côté des obstacles d'échauffement.

Le commissaire au paddock sera garant de ces mesures.

PRESENCE SUR SITE :

Sur l'ensemble des sites de Terrefort et Verrie nous vous demanderons de respecter les distanciations et règles sanitaires.

Du gel hydro-alcoolique sera à votre disposition en différents points des sites. N'hésitez pas également à utiliser les différents points d'eau avec du savon pour vous laver les mains régulièrement.

Il sera impératif de respecter les affichages et différentes consignes mis en place sur le site.

Les sanitaires seront nettoyés régulièrement tout au long des journées de compétitions.

Aucune remise de prix

A la fin des épreuves, nous vous demanderons de quitter le site au plus vite

INFORMATIONS, LISTES DE DEPART ET RESULTATS, ADMINISTRATIF CONCOURS :

Pas de secrétariat de concours : retrait des dossards au poste d'accueil

Afin de limiter au maximum les déplacements et les rassemblements, l'ensemble des informations liées aux compétitions sera mis en ligne très régulièrement sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux ainsi que sur le site equichrono.fr.

Toutes les start-list, résultats et plans de cross seront disponibles en ligne. Aucune distribution papier.

Les changements de monte, changement de cheval, forfaits se feront exclusivement par mail auprès de l'organisateur (flora.giorgio@ifce.fr ou f-debadereau@orange.fr) et au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve concernée. Passé ce délai, aucun changement ne sera pris en compte.

Aucun aménagement d'horaire de passage possible.



ZONES DE BOXES:

Dans les zones de boxes, chaque cavalier devra scrupuleusement respecter les numéros de boxes qui lui auront été attribués et éviter les déplacements inutiles.

Pensez à prévoir chacun votre matériel, aucun échange de matériel ne doit être réalisé.

RESTAURATION :

Pendant le Grand National, le restaurant sera fermé conformément à la réglementation de la restauration. La Sodexo proposera uniquement des boissons (chaudes et froides) et **snacking à emporter** sur différents points de vente (carrière Morgat – carrière Pôle France) et Verrie.

Profitez également de cette période pour respecter notre site et notre planète, pensez à jeter vos emballages, masques et gants usagés dans les poubelles et containers présents sur l'ensemble du site.

RESPONSABILITE :

La propagation du virus dépend de la responsabilité de chacun et de l'attention portée à respecter l'ensemble des mesures sanitaires.

Chacun est responsable de :

- Ne pas rejoindre le terrain de compétition s'il pense présenter des symptômes du Covid.

Dans les semaines suivant la compétition, prévenir en urgence l'organisateur du Grand National de Saumur si

- vous vous révéliez positif au Covid
- vous êtes susceptible d'avoir été en contact avec d'autres personnes pendant la période d'incubation de la maladie.

N'oubliez pas :

l'ensemble de ces mesures permettra la sécurité de tous et la poursuite des compétitions équestres professionnelles.

Merci à tous pour votre implication et pour le respect de ces règles indispensables.

Au plaisir de vous accueillir et bon concours à tous !